

Information relative à l'exposition résiduelle aux marchés actions du FCP Ecofi Neuronal Long Short

La stratégie du FCP est de mettre en œuvre une gestion actions de type long / short au sens strict. Le gérant prend ainsi quotidiennement et simultanément autant de positions à l'achat qu'à la vente sur un nombre important de grandes valeurs, sur un horizon de placement très court (quelques jours). Il s'appuie pour cela sur un processus quantitatif mettant en œuvre des agents d'intelligence artificielle.

Cette stratégie cherche à capter la performance des principales tendances des grandes sociétés européennes cotées sans être exposés aux aléas de marché. Ce principe de neutralité de l'OPCVM par rapport aux évolutions des marchés sous-jacents est confirmé. Cependant, une possible exposition résiduelle aux marchés actions, dans une fourchette comprise entre +/- 4%, en particulier en période de grande volatilité, est possible.

La mention expresse de cette tolérance autour du point neutre va désormais figurer dans le prospectus complet, dont la rubrique « stratégie » sera rédigée comme suit :

*« L'exposition nette du portefeuille au risque action **est proche de zéro (cependant, une exposition résiduelle est tolérée à l'intérieur d'une fourchette comprise entre +/- 4 %)**. Le portefeuille est en permanence composé d'une exposition à l'achat d'une centaine de valeurs au moins, d'une exposition à la vente sur d'autres émetteurs pour un montant proche et d'une position en futurs indices européens (à l'achat ou à la vente) choisie pour limiter l'exposition du portefeuille aux variations du marché. Autrement dit, les montants d'engagements du portefeuille jouant la hausse (biais long) et ceux jouant la baisse (biais short) sont équilibrés de manière à limiter l'exposition aux variations du marché action européen ».*

En pratique, cette modification n'a aucun impact sur la gestion pratiquée, ni sur le profil de risque de votre investissement qui était et reste soumis pour l'avenir à un risque action à titre accessoire. Elle est également sans conséquence sur votre situation fiscale.

Le prospectus actualisé sera disponible sur notre site internet à compter de la date d'entrée en vigueur du nouveau dispositif, fixée au jeudi 1^{er} juillet 2010.

Pour toute information complémentaire, merci d'adresser votre demande auprès du Service Clients, 48 rue Notre Dame des Victoires - 75002 PARIS - Tél : 01 44 88 39 24 - Fax : 01 44 88 39 39 – email : contact@ecofi.fr.